

Réseau associatif ANCAV-SC CARTE LOISIRS

CONTRAT DE PARTENARIAT 2022



Association de Loisirs et Tourisme Social
27 rue Saint-Jérôme
69007 Lyon
04.78.58.92.14

Contrat à renvoyer sous 8 jours :

Par mail : billetterie@alts.asso.fr

Par courrier : 27 rue Saint-Jérôme 69007 Lyon



(nom de votre Etablissement)

Lois 92.442 et 93.122 : Une pénalité de 1,5 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée par mois de retard de paiement (Référence = date de facturation). Association Loi 1901 W691054320 (Préf. du Rhône). Agrément de tourisme n° IM 069170015 - Garantie financière UNAT - RCP : Maif Niort - TVA intracommunautaire : FR 14 33950236100027 - N° de Siret :33950236100027

INFORMATIONS DU PARTENAIRE

VOS COORDONNEES :

Nom Structure :

Nom du contact :

Téléphone Contact :

Mail du contact :

Téléphone Accueil :

Mail Accueil :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Site internet :

Description succincte de l'activité (35 caractères maximum, espaces compris) :

CONDITIONS DE VENTE




L'accord de partenariat est valable jusqu'au 31/12/2022.

Il est renouvelable par tacite reconduction. Si l'une des parties voulait y mettre fin, elle devra avertir l'autre partie un mois avant échéance.

Tarifs applicables jusqu'au :

En cas d'évolution des tarifs pendant la période du partenariat, merci de nous communiquer dès que possible la nouvelle tarification.

Compléter le tableau ci-dessous ou joindre une grille tarifaire en annexe.

Produit (nom du produit, âge, période de validité...)	 Présentation de la Carte Loisirs aux caisses du partenaire (tarif ou pourcentage)	 Billetterie physique * vendue au guichet des associations	 E-tickets vendue au guichet des associations	Tarifs publics

En cas de E-ticket, merci d'indiquer l'adresse du site internet permettant l'édition des billets :

*** Si billetterie physique merci de nous indiquer la commission accordée :**

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE ET D'UTILISATION

Informations complémentaires

Tranches d'âge

Bambin :

Enfant :

Junior/Jeune :

Senior :

Gratuités :

Autres conditions particulières :

Lois 92.442 et 93.122 : Une pénalité de 1,5 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée par mois de retard de paiement (Référence = date de facturation). Association Loi 1901 W691054320 (Préf. du Rhône). Agrément de tourisme n° IM 069170015 - Garantie financière UNAT - RCP : Maif Niort - TVA intracommunautaire : FR 14 33950236100027 - N° de Siret :33950236100027

Support de communication Carte loisirs

L'ALTS s'engage à vous référencer gratuitement dans les différents supports de communication dédiés aux porteurs de la Carte Loisirs.



Guide des avantages – édité et diffusé dans toute la France (sortie en mi-oct.)

Guide Régional – édité et diffusé en Auvergne-Rhône-Alpes (sortie en avril-mai.)

Guide Neige, activités neige exclusivement – diffusé dans toute la France (sortie fin nov.)

Site www.alt.s.fr / www.facebook.com/ALTSCarteLoisirs

Nous vous proposons d'améliorer votre visibilité en prenant une insertion publicitaire dans le Guide Régional Carte Loisirs et/ou sur le site www.carteloisirs.com.

Conditions et tarifs sur demande.

Merci de nous envoyer par mail un logo format jpeg largeur 100 pixels qui pourra éventuellement nous servir dans nos actions de communication



BON POUR ACCORD

A :

LE :

SIGNATURE + CACHET :

